



Places d'amarrage Du nouveau dans la rade genevoise

Un doux parfum
de renouveau dans
l'APB

Sondages:
mise en lumière sur
vos refours

Femmes
sur les océans:
Ann Davison

“Pour la **garantie d'un approvisionnement et d'une distribution efficaces**, NVLog est là pour vous aider à mieux gérer et suivre vos flux logistiques grâce à son équipe expérimentée.

Vous nous transmettez vos ordres de transport et nous nous chargeons d'organiser l'acheminement de vos envois selon vos désirs.“

Timeliness

Dedicated

Reliable



BIOTECH



CROSSTRADE



FRET AERIEN



ROUTE



FRET MARITIME



TECHNOLOGIES



DOUANE



CONSEILS



RESPECT

NV Logistics
A NEW VISION OF LOGISTICS

www.nvlogistics.com

NV LOG SA

Halle de Fret 5 | Bureau 076 | Case postale 1117

CH-1211 Genève 5 | Aéroport

Tél. +41 22 817 40 90 | Fax +41 22 817 40 99

info@nvlogistics.com

Association des Propriétaires de Bateaux

35 Rue Louis-Favre

1201 Genève

Tél: 022 733 32 40

E-mail: info@apb.ch

IBAN: CH11 0900 0000 1200 4249 2*

*non valable pour la facture de cotisation annuelle

Comité: _____

Président ad intérim **Olivier VON ARX** presidence@apb.ch
mobile: 076 394 23 04

Secrétaire générale **Joanna BURGISSER** admin@apb.ch
Tél. fixe: 022 733 32 40

Trésorier **Patrick DAENGER** daenger@bluewin.ch
mobile: 079 363 30 11

Responsable Communication **Jehan KHODL** communication@apb.ch
mobile: 076 372 32 02

Secrétaire administrative **Delphine Bueche** info@apb.ch
Tél. fixe: 022 733 32 40

Hors comité _____

Commission des Ports et renseignements + coaching 2024

Giovanna FANNI mobile: 079 658 04 39

Transmission du matériel et dossier communication

Pierre DUPANLOUP mobile: 079 207 70 36 pierre@dupanloup.ch

Groupe de travail:

Anna BORAGINE, Caroline BOZZOLI, Janinne BRANDT, Alexander CABRERA, Vittorio CAMMAROTA, Alain EMMENEGGER, Roger FUCHS, Fred FULTON, Marc GALLINA, Dominique GREMAUD, Michel GUNTZ, Bernard HUGUENIN, Petra HYPPOLITE, Robert HYPPOLITE, Sylviane JANIN, Mustapha MOUSSAOUI, Laurent PINTO DE MAGALHAIS, Christian POUDOU, Lise ZOGMAL.

LE COURAGE C'EST MAINTENIR SON CAP



Avec notre assurance bateaux, gardez le cap, quoi qu'il arrive. Pour vos loisirs ou vos activités professionnelles. En eaux locales ou internationales. Grâce à nous, vous aurez toujours du vent dans les voiles.



Pour plus d'information ou un devis

Mathias Hug

058 357 78 25

Mathias.hug@allianz.ch

Une reprise sur les chapeaux de roue !



La responsabilité qui m'a été attribuée s'est avérée aussi ardue que prévu mais le bilan est d'ores et déjà positif pour l'association. Chapeauté par la secrétaire générale Joanna Burgisser, également avocate, l'APB s'est radicalement professionnalisée en matière de loi, d'échanges avec les autorités ou de gestion administrative et protocolaire. En effet, dans les coulisses de l'association se déroulent des rendez-vous, des dialogues et la recherche de solutions pour que les utilisateurs du petit lac puissent cohabiter dans la rade en toute sérénité. Nous essayons de vous faire part au fur et à mesure des avancées, comme dans ce présent journal avec un article sur l'attribution des places.

Tout ceci allonge les tâches administratives, par conséquent, le comité et moi-même lançons un appel aux bénévoles, que vous trouverez en page 42. L'association a besoin de personnes compétentes, motivées, disponibles ou les trois en même temps, afin d'étoffer les rangs et soulager le présent comité, qui pourra enfin déléguer certaines tâches. N'ayez pas peur, le groupe de travail fonctionne déjà à merveille, ce ne sera donc que l'histoire de quelques heures de temps en temps.

Je vous remercie d'avance pour votre éventuel dévouement et vous souhaite une bonne lecture!

Olivier von Arx

Chers Membres,

Comme promis dans notre billet de juin 2024, nous avons procédé aux sondages et vous étiez nombreux à nous répondre. Nous vous en remercions vivement.

Vous lirez dans les pages qui suivent quelques résumés et informations sur les résultats que nous avons utilisés dans nos discussions avec la capitainerie et également avec la commission des affaires communales, régionales et internationales du Grand Conseil qui se penche actuellement sur les deux projets de révision de la Loi sur la Navigation.

Nous avons ainsi porté votre voix aux autorités genevoises dans l'espoir qu'elle sera entendue et que vous retrouverez son écho dans la nouvelle loi. Nous sommes en train d'élaborer la plate-forme informatique de mise en contact des vendeurs et acheteurs de bateaux, qui devra également servir à celles et ceux qui veulent changer de place d'amarrage ou pour les autorisations temporaires d'amarrage. Les séances avec la capitainerie et notre prestataire informatique s'enchaînent, notre souhait étant de rendre la plate-forme opérationnelle avant la fin de l'année.

Olivier von Arx, en plus de ses tâches présidentielles, continue à faire les tours réguliers des ports, pour vérifier l'état du matériel de l'APB afin de vous permettre d'utiliser en toute sécurité les grues et les karchers.

Nous transmettons régulièrement à la capitainerie vos doléances au sujet des incivilités dans les ports. Plusieurs solutions sont envisagées par la capitainerie pour tout de suite et par les parlementaires pour l'avenir.

Du côté des loisirs, car il convient aussi de s'amuser au sein de notre vénérable institution, nous nous sommes occupés, avec l'aide du groupe de travail, de l'organisation des traditionnels pique-niques à Hermance et au Creux de Genthod, en jonglant avec les prévisions météo.

Nous sommes en pleine préparation de la régata-croisière de l'APB et Jehan Khodl travaille d'arrache-pied pour augmenter notre visibilité lors des événements liés à « La Double ».

Les préparatifs du salon nautique Swiss Boat Show battent leur plein et enfin, le traditionnel repas des membres à la Nautique vous attend.

Comme vous voyez, les quatre membres du comité ne sont pas de trop pour assumer ces tâches. Alors n'hésitez pas à rejoindre notre sympathique groupe de travail et vous préparer peut-être à rejoindre le comité l'année prochaine.

Entre-temps, nous vous souhaitons encore de belles sorties lacustres!

Amicalement vôtre,

Le Comité



**Le spécialiste genevois
des vélos pliants et
cargos**

*offre réservée aux membres de l'APB,
S et C Bag uniquement et dans la limite des stocks disponibles

1 sac offert à
l'achat de votre prochain
vélo Brompton*

**bikes2fold.ch
& bikes2load.ch**
place Montbrillant 5 · 1201 Genève
079 816 19 89 / info@bikes2fold.ch

BROMPTON 

DÉCOUVREZ LE LAC AUTREMENT !



Le catamaran et les deux bateaux électro-solaires de Floatinn vous accueillent pour des sorties d'entreprise, des anniversaires, des week-ends entre amis ou en famille et pour toute autre occasion qui mérite d'être célébrée de manière inoubliable.



Port des Eaux-Vives
www.floatinn.swiss

info@floatinn.ch
+41 78 797 51 97

UNE PANNE ? NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS :



- Remorquage jusqu'à votre place avec vos passagers
- Remplacement d'une bouée percée
- Libération de votre hélice prise dans des amarres ou chaînes
- Aide par booster de votre batterie faible
- Libération sous l'eau de votre ancre bloquée
- Déséchouage après la tempête

**DEVENEZ MEMBRE
DE NAO**

079 200 31 89 www.orcaps.ch

Résultats des sondages

Il y a peu, le comité de l'APB vous a envoyé par mail, deux newsletters contenant deux sondages. L'un portant sur les incivilités, l'autre sur des projets de loi autour de la gestion des places d'amarrage.

L'attribution des places d'amarrage, préoccupation principale des membres de l'APB.

Nous vous avons promis dans le bulletin de juin 2024 que votre comité vous demanderait par voie de sondages de nous parler de vos préoccupations pour mieux y répondre.

Depuis, vous avez répondu aux deux sondages, l'un sur les incivilités dans les ports genevois et l'autre sur la gestion des places d'amarrage.

Votre participation donne une première réponse sur l'importance de vos préoccupations.

Vous étiez 154 à répondre au sujet des incivilités et 435 à répondre au sondage concernant la gestion des places d'amarrage.

Résultats du sondage sur les incivilités

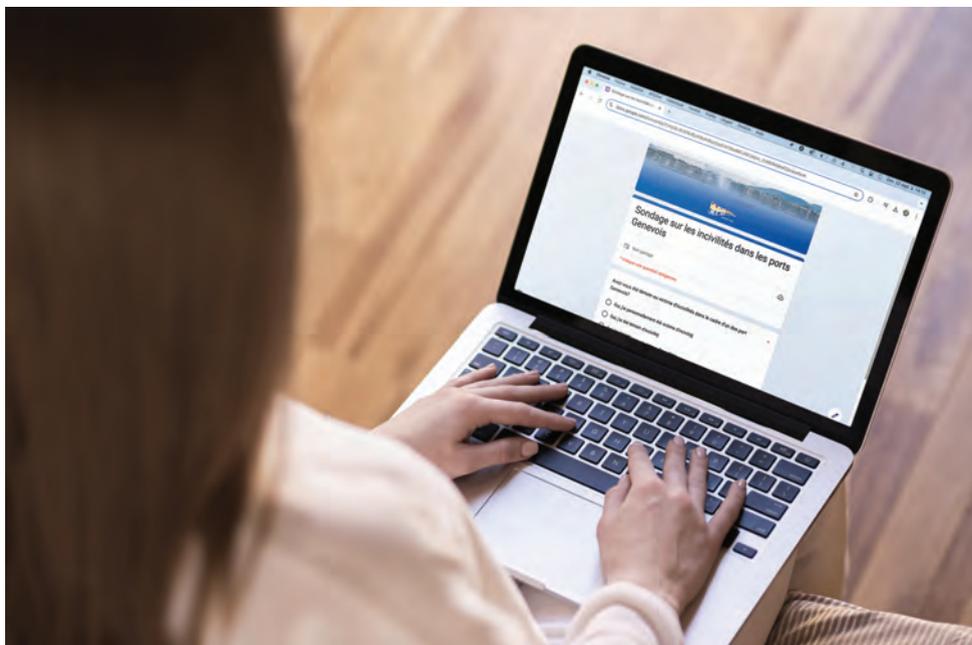
Le taux de réponses relativement bas nous fait penser que de nombreux membres n'ont pas subi d'incivilités et n'ont pas été témoins d'incivilités, raison pour laquelle, le sujet ne les préoccupe pas et ils n'ont donc pas répondu au sondage. Si cette explication est la bonne, elle constitue une bonne nouvelle.

Sur 154 répondants environ 38 % ont subi personnellement des actes d'incivilité et environ 20 % en étaient témoins. Plus de 60 % de répondants nous disent ne pas avoir subi d'incivilité.

38 % représentent 50 personnes. Bien sûr, c'est déjà 50 personnes de trop mais sur l'échelle de l'association comptant plus de 1300 membres, c'est n'est pas un résultat catastrophique. Ce d'autant plus que les 61 cas qui nous ont été signalés s'étendent sur une durée de plus de trois ans.

Seuls 43 % d'incivilités subies l'ont été durant la dernière année. Il s'agit donc de 27 cas d'incivilité durant l'année.

Le Port des Eaux-Vives détient la palme avec 20 victimes, suivi par le Port Wilson avec 8 victimes et Port Choiseul avec 5 victimes. Suit le Jet d'eau (4 victimes). Les ports de la Ville semblent les plus touchés, ce qui n'est pas étonnant.



Certains propriétaires bénéficiant des places à la grande digue des Eaux-Vives n'osent plus aller sur leur bateaux le week end. Les femmes sont interpellées par des hommes avinés ou drogués, les hommes agressés.

Le squat et les dégradations des bateaux constituent plus de la moitié d'incivilités subies, suivies des vols (48 %) et malheureusement d'agressions physiques (13,6 %).

Les incivilités se produisent beaucoup hors saison (38 cas signalés par les sondés) mais étonnamment durant l'été ce chiffre ne descend qu'à 23 cas. Serait-ce parce que les bateaux ne sont pas sortis régulièrement ou parce que l'été attire les fêtards de tout genre qui ne se contrôlent pas lorsqu'ils ont consommé ?

En tout cas, 80 % de répondants se sentent en sécurité dans nos ports. L'APB fera tout ce qui est en son pouvoir pour qu'ils le soient encore encore plus.

Pour augmenter la sécurité, les membres proposent pêle-mêle, les « vraies » barrières, la signalisation, la présence policière et des gardes-ports, fermeture de la grande digue au public ou les caméras de surveillance.

Le comité a déjà transmis ces propositions à la capitainerie et à la commission des ports et veillera à ce que les projets concrets pour améliorer la sécurité dans nos ports voient le jour.

Résultats du sondage sur gestion des places d'amarrage

Bravo pour la participation!

435 réponses le 10 septembre 2024 soit le tiers des membres de l'APB.

Ce sondage a été préparé en vue de l'audition que le Comité de l'APB a sollicitée auprès de la Commission parlementaire des affaires communales, régionales et internationales, la CACRI, dans le cadre de la révision de la Loi sur la navigation.

Les deux tiers de membres de notre association sont des personnes retraitées. Certaines dont l'âge ou l'état de santé ne leur permet plus de naviguer et qui souhaitent vendre leurs bateaux. Or, la loi en vigueur ne permet pas de lier la place d'amarrage au bateau puisque l'autorisation à bien plaie est personnelle et intransmissible. Elle est liée au propriétaire et non pas au bateau.

Jusqu'en octobre 2021, la Capitainerie a cependant adopté une politique qui ne tenait pas compte de cette réalité.

Une légende urbaine dit qu'il suffisait d'arriver à la Capitainerie avec une bonne bouteille pour que la place soit liée au bateau plutôt qu'à son propriétaire.

84 % des sondés ont acquis leur bateau avant octobre 2021, dont seuls 14 % ont acquis un bateau neuf.

Près de 25 % ont payé leur bateau d'occasion à un prix surfait pour bénéficier de la place d'amarrage. Ainsi les vendeurs gagnaient de l'argent sur un bien public, ce qui laisse un goût amer au citoyen honnête.

90 % des acquéreurs n'ont pas attendu une place mais ont bénéficié de la place occupée par le bateau acheté.

On peut donc conclure que seuls les acheteurs des bateaux neufs attendaient une place d'amarrage.

Les bateaux changeaient de mains mais la liste d'attente de places d'amarrage ne diminuait guère.

La nouvelle politique de la Capitainerie, conforme à la loi et ayant pour effet la diminution importante du nombre des ventes mais la libération d'une cinquantaine de places qui ont pu être attribuées aux personnes sur la liste d'attente, a soulevé les foudres.

Pourtant, 52 % des sondés répondent qu'ils souhaitent que la compétence d'attribution des places reste en main du Canton et donc de la Capitainerie.

24 % s'y opposent et 24 % sont indécis.

Parmi les personnes qui s'opposent à ce que cette compétence soit laissée au canton figurent celles qui souhaiteraient que cette compétence aille à une fondation du droit public, à l'instar de la Fondation des parkings.

Cependant cette idée est parvenue au comité bien après l'audition devant la CACRI et n'a donc pas pu être développée.

Seuls 18 % des sondés s'expriment en faveur du passage de la compétence d'attribution des places aux communes comme le souhaitait la délégation PLR à l'origine d'un des deux projets de révision de la loi sur navigation actuellement débattus.

Une belle majorité (63 %) suit la proposition du comité d'instaurer les quotas de places réservées à l'APB et aux communes, tout en gardant la compétence cantonale sur l'attribution.

Il faut dire que 39 personnes de notre sondage souhaitent vendre leur bateau tout de suite et 69 envisagent la vente dans un délai de deux à trois ans. Ce nombre important de 35 ventes par année durant les trois prochaines années s'explique par la pyramide des âges au sein de l'association. Sans pouvoir garantir à l'acheteur une place d'amarrage, la vente devient quasi-impossible.

Le comité de l'APB a exprimé cette préoccupation devant la CACRI et a adressé à la commission des amendements de projet de loi visant à résoudre, en tout cas en partie, cette problématique.

Par ailleurs, le comité est en train d'élaborer une plate-forme informatique en collaboration avec la capitainerie, afin de mettre en contact les vendeurs avec les potentiels acheteurs notamment ceux sur la liste d'attente cantonale.

Enfin, c'est avec plaisir que nous avons appris que 286 sondés n'ont pas dans les plans de vendre leur bateau et 45 déclarent qu'ils ne le vendront jamais. Comme quoi, entre le bateau et son propriétaire il y a souvent une belle histoire hautement émotionnelle.

Auteur : Joanna Bürgisser

VERNET S.A.
ELECTRICITE - TELEPHONE

votre électricien depuis 1947

Clos-de-la-Fonderie 25 - 1227 Carouge - 022 300 35 35 - info@vernetsa.ch

Des sourires, de l'émotion et de belles rencontres.

C'est sur le Grèbe, au Bol d'Or que le nouveau comité, fraîchement constitué et encore timide, a fait sa première sortie officielle. Pourtant ils avaient déjà participé auparavant aux événements de l'APB, mais cette fois c'est avec une responsabilité et un devoir d'écoute que le comité est présent.

Ce samedi matin, la pluie semblait vouloir s'inviter à bord du Grèbe, lors de la sortie organisée par l'APB pour voir le départ du Bol d'Or Mirabaud. Et pourtant aussi rayonnant que le sourire des membres présents, le soleil est apparu. La météo promet alors le joli spectacle qu'offre généralement les départs en vent d'ouest, et pour la température, ni trop froide ni trop chaude. Cependant, les participants à la régates eux, étaient bouillants. À peine le canon de départ tiré, les bateaux filent déjà à pleine balle, jouant déjà de stratégie sur le plan d'eau, dépassant aisément le Grèbe, pourtant bien motorisé. Une ribambelle de spis, des lignes droites et précises, des bateaux volants : ce n'est plus un sport réservé qu'aux passionnés, les curieux dorénavant profitent également de cette profusion d'images et de couleurs, qui ravivent les mirettes.

Image : Pierre Dupanloup





Pour une première avec le nouveau comité, l'ambiance était au rendez-vous. Une fois les présentations faites, les premiers sujets sont abordés. La trop longue liste d'attente, les places d'amarrage non pourvues en cas de vente de bateau, les bateaux ventouses. Et puis aussi, des cas plus personnels, des agacements liés à la cohabitation lacustre dans la rade, ou des autorisations finalement non autorisées, ou la problématique des sous-effectifs de la Capitainerie. C'est dans ces rendez-vous, entre autres, que l'on comprend l'importance de ces événements pour se voir, se parler et comprendre les désirs et attentes des membres de l'APB.

Puis dernièrement, c'est au tour du pique-nique d'Hermance, d'abord annulé car la météo n'était pas aussi bonne qu'au Bol d'Or, puis reporté à la fin du mois d'août, que le comité avec l'appui d'une partie du groupe de travail, retrouve à nouveau les membres de l'APB et du CNH.

Consultez l'agenda de l'APB et profitez, vous aussi de ces événements, pour échanger entre navigateurs et navigatrices des dernières nouveautés, conseils ou autres informations utiles, voire même, pourquoi pas, faire naître de nouvelles amitiés.

Auteur: Jehan Khodl

Places d'amarrage, la grande question

Grande préoccupation des membres de l'APB, le sujet des places d'amarrage revient à chaque rencontre avec le comité. Si la majorité des membres ont une place attribuée, l'impossibilité de pouvoir vendre un jour leur bateau sans devoir l'amener directement à la casse, pose parfois problème.

Règles en vigueur

Les ports du Canton de Genève disposent de 6000 places d'amarrage. Sous l'actuelle loi sur la navigation, c'est la Capitainerie qui les attribue «à bien plaisir» et la loi consacre la non-transmissibilité de la place lors du changement de propriétaire du bateau.

La pratique de la Capitainerie n'a cependant pas été conforme au droit pendant longtemps et la fameuse directive du 18 octobre 2021 y a mis fin. Cette directive a introduit la notion des exceptions à la non-transmissibilité qu'elle nomme les cas de rigueur. Ces exceptions n'ont pas de base légale actuellement puisque la loi ne permet pas des exceptions.

Deux projets de modification de la Loi sur la navigation seront débattus devant le Grand Conseil.

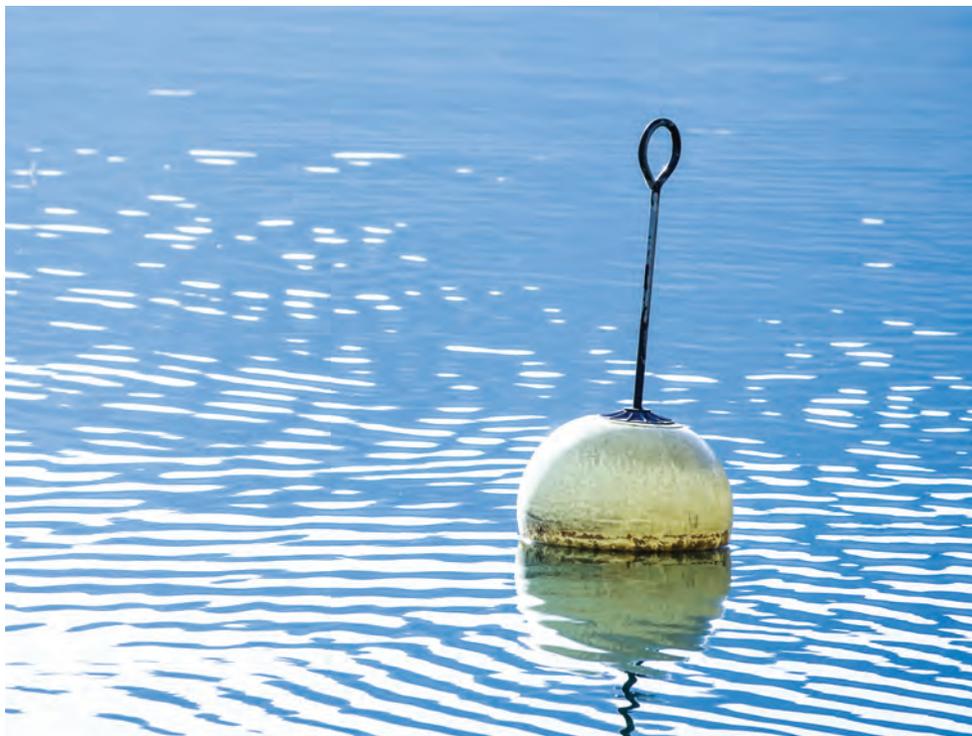
Deux projets des modification de la LNav sont en examen devant la Commission des affaires communales, régionales, internationales du Grand Conseil:

Un premier projet (PL 13267) présenté en avril 2023 par un groupe des députés PLR: « Des transferts de compétences pour un meilleur accueil dans les ports genevois » vise à transférer aux groupements intercommunaux de rive droite (Céligny, Versoix, Bellevue, Genthod et Prégny-Chambésy) et de rive gauche (Corsier, Cologny, Collonge-Bellerive, Anières et Hermance) la surveillance de l'état des ports et des bateaux qui y sont amarrées, l'entretien courant, la gestion des sanitaires et des grues, la perception des redevances d'amarrage et surtout la gestion des places d'amarrage.

Un second projet (PL13407) présenté par le Conseil d'Etat, vise la révision totale de la LNav. Il prévoit notamment des exceptions à la non-transmissibilité en donnant ainsi une base légale au Conseil d'Etat pour introduire, par voie réglementaire, une liste des cas de rigueur.

A la suite du dépôt du projet du groupe des députés PLR, l'Etat a modifié son projet pour se « rapprocher » du leur.

Ainsi selon la dernière version du projet cantonal accessible sur internet, la gestion des places d'amarrage resterait en main de la Capitainerie mais le



Conseil d'Etat pourrait déléguer certaines tâches aux communes et cette délégation ferait l'objet de conventions spécifiques.

Ce projet ne prévoyait pas la possibilité de transférer la gestion des places d'amarrage aux communes et ce afin de garantir la transparence et l'égalité de traitement dans l'accès au lac à tous les citoyens de Genève, y compris ceux qui n'habitent pas dans les communes riveraines.

L'APB défend vos idées devant la Commission parlementaire

C'est à ce moment-là que nous vous avons demandé votre avis par le sondage sur la gestion des places d'amarrage.

Vous étiez alors très favorables à ce que la gestion des places reste en main du canton et vous avez applaudi à notre proposition des quotas de places réservées à l'APB et aux communes, puisque vous avez répondu oui à 63 % et seuls 13,8 % d'entre vous étaient opposés à cette proposition (23,2 % d'indécis).

Entre-temps, le projet cantonal (PL13407) est devenu encore plus proche du projet des députés (PL13267) puisque l'attribution des places devenait, par la voie de délégation, une compétence communale.

Or, seuls 17,9 % d'entre vous étaient favorables au transfert de la compétence d'attribution des places aux communes.

Nous avons donc porté votre voix à la commission parlementaire des affaires communales, régionales et internationales (CACRI) qui nous a reçus le 10 septembre 2024 et avons dû batailler ferme pour défendre vos idées. En effet, le groupe PLR, à l'origine du projet visant le transfert de compétences en matière d'attribution des places aux communes riveraines n'était pas du tout heureux de voir les résultats de notre sondage.

En fin de séance, les parlementaires PLR ont toutefois dit que les quotas étaient envisageables et la Présidente de la CACRI nous a demandé de rédiger des amendements allant dans le sens de votre avis, ce que nous avons fait le 16 septembre 2024.

Nous vous tiendrons bien sûr au courant de tout développement dans l'évolution des deux projets et pour le moment il ne nous reste qu'à espérer que votre comité était suffisamment convainquant pour que les parlementaires veuillent faire de la place à votre opinion dans la nouvelle loi.

Auteur : Joanna Bürgisser

The advertisement features a background image of a sailboat on the water. The text 'Tomorrow is Green!' is overlaid in white. Below it, the product name 'BioGreen Paint' is written in a large, bold, white font. A list of two bullet points describes the product's benefits. In the bottom left, three white paint buckets with green accents are shown. The website and phone number are listed in the bottom right.

Tomorrow is Green!

BioGreen Paint

- Unique peinture sans biocides et 100% bio
- Protection de la coque par des agents naturels (Vanilline)

www.biogreenpaint.com
+41 22 552 6006



**Schweizer
Nautisme**

Boat detailing | Grutage | Entretien
Genève | Yverdon | Lausanne

Agent Pro-deckK

Revêtement antidérapant

076 628 43 91
www.lemannautisme.ch

Ann Davison

Ann Davison a quitté Plymouth, en Angleterre, le 18 mai 1952 pour traverser l'Atlantique en solitaire sur son voilier de 7 mètres, le *Felicity Ann*. Après plusieurs escales, elle est arrivée à New York le 23 novembre 1953. Il s'agit de la première femme qui a traversé l'Atlantique en solitaire.

L'histoire de Davison a été présentée comme une histoire de courage, mais c'est bien plus que cela : c'est une histoire de développement personnel et un rappel à quel point la technologie d'aujourd'hui a rendu la navigation au long cours plus facile.

« Mon bateau est si petit » (« My ship is so small ») disait Ann de son *Felicity Ann*. C'est ainsi qu'elle a intitulé son livre dont s'inspire le présent article.

Margaret Ann Longstaffe est née le 5 juin 1913 à Carshalton, dans le sud de Londres. Elle s'intéresse aux chevaux, à l'écriture et aux avions et a de la suite dans les idées. Depuis 1935 elle travaille en tant que pilote commerciale indépendante, transportant des personnes et du fret. C'est dans ce cadre qu'elle rencontre Frank Davison, propriétaire et gérant d'un aérodrome, qu'elle épouse en 1939. Ann Longstaffe devient connue sous le nom d'Ann Davison.

Le couple vit plein d'aventures ; aviation, élevage, extraction, pour décider vers 1946 de faire un tour du monde en bateau. Ils achètent un vieux ketch de pêche qu'ils transforment pendant deux ans en ce qu'Ann appelle un « coquet navire capable d'aller partout ».

En 1949, les Davison tentent de naviguer vers les Caraïbes mais se heurtent au mauvais temps presque immédiatement et après 19 jours de lutte, leur bateau s'écrase contre des rochers dans le sud de l'Angleterre. Le froid tue Frank. Ann grimpe les rochers car elle « a choisi de vivre de nouveau, seule » et poursuivre cette aventure qu'elle a à peine commencée. Car selon Ann, la seule manière de vivre est d'avoir un rêve et grandir pour le réaliser.

Le fait qu'elle ne connaisse rien aux bateaux, très peu à la navigation et qu'elle soit terrifiée par la mer ne l'a pas empêchée de produire son rêve à grande échelle. Une telle vie était pour elle synonyme d'une vie certes spartiate mais libre et indépendante.

Elle s'est préparée à son exploit durant plus de trois ans en travaillant dans un chantier naval où elle était seule femme et en naviguant durant une dizaine de jours dans la baie avec un commandant retraité de la marine.

C'est d'ailleurs le Commandant Lund qui lui a trouvé « *Felicity Ann* », bateau qui lui semblait trop petit et qui de surcroît portait son nom, ce qui semblait gênant. Mais dès qu'elle a posé pied sur le pont, elle savait que c'était un bateau pour elle : « *Felicity Ann* était sympathique. Elle avait un air légè-



rement agressif et cette qualité, reconnaissable mais indéfinissable qui est synonyme de fiabilité. Elle sentait que l'adversité ferait ressortir le meilleur d'elle-même.»

La voilà, propriétaire de Felicity Ann en février 1952 et engagée à réaliser son rêve.

Avec le soutien inconditionnel de ses amis, Ann Davison quitte donc Plymouth le 18 mai 1952 avec l'intention d'arriver à Madère pour une première escale mais le vent la pousse vers la France. Elle suit alors les côtes, Espagne, Portugal, Gibraltar, Casablanca. A chaque arrêt elle est suivie par les journalistes, elle est reçue avec intérêt, elle fait des connaissances et vit son aventure.

Après Casablanca, elle repart vers Las Palmas où elle arrive le 24 octobre 1952 et où elle est accueillie avec enthousiasme. Felicity Ann, quant à elle, se refait une beauté dans un chantier avant la longue traversée qui les attend. Les deux Ann repartent ensemble vers la mi-novembre. Elles sont confrontées aux orages, mais ont aussi droit au beau ciel étoilé et les dauphins joueurs.

Le 25 décembre 1952, Ann lit les lettres qui lui ont été délivrées à Las Palmas avec mention : ne pas les ouvrir avant Noël. Avec toutes les bonnes intentions de ses amis, petits cadeaux de Noël, elle se sent triste, désolée par la sensation d'isolation absolue.

Début janvier 1953, les conditions en mer sont rudes. Les rafales s'enchaînent, le baromètre tombe, ce qui ne présage rien de bon. Ann est fatiguée.

Le dimanche 18 janvier 1953, elle pense enfin apercevoir la terre. Selon ses calculs, elle s'approche de la Barbade, puis de la Grenade, ensuite de Sainte-Lucie mais ses calculs s'avèrent inexacts. Le 22 janvier, Ann se sent perdue, elle ne sait plus où elle est, et dans les bourrasques, maudit la mer des Caraïbes qui lui semble aussi mauvaise que l'Océan.

Deux jours plus tard, elle ancre enfin dans la baie Prince Rupert, en Dominique. Félicitée pour son courage, Ann pense que ce n'était pas le courage qui l'a envoyée sur l'océan mais plutôt la curiosité et l'amour de l'idée qu'elle avait de la navigation à la voile. L'idée qu'elle aimait toujours, mais la pratique s'est avérée moins romantique. Être sur la mer était une aventure solitaire, inconfortable et effrayante. Elle commençait donc à se poser des questions sur ce qu'elle allait faire de sa vie maintenant qu'elle a traversé l'océan.

Après quelques jours, elle s'est toutefois dit que sa traversée n'était pas finie tant qu'elle n'atteignait pas l'Amérique du Nord. Elle a alors repris la mer vers Antigua, où elle a pu donner des soins à Felicity Ann dans le Port anglais. Elle est ensuite repartie vers Nassau, Miami et enfin New York où elle est arrivée le 23 novembre 1953.

En janvier 1994, un salon nautique a invité Felicity Ann comme une star. Elle était exposée à l'entrée avec un écriteau indiquant l'aventure d'Ann Davison. La navigatrice a pris l'habitude de venir rendre visite à son bateau tous les soirs en catimini.

Avec les cicatrices de la traversée, Felicity Ann n'inspirait pas confiance des passants: « Oh, Christ, je ne passerais même pas la rivière sur ça! » disait l'un, « Moi non plus. Que-ce qui cloche chez celle qui a fait cette folie? » répond un autre. Sans savoir à qui il parle, un homme se tourne vers Ann Davison et faisant un signe de tête vers Felicity Ann, lui dit: « N'y songe même pas, chérie. »

Auteur: Joanna Bürgisser

Femmes sur les océans

Le monde fascinant de la navigation est encore dominé par les hommes. Et pourtant: « Que ce soit à la voile, à la rame... c'est d'abord une question de volonté, de détermination, de préparation et d'abnégation. Sur ces plans-là l'homme et la femme sont égaux. » (Maud FONTENOY, interview du 11.02.2022 dans GEO)

La rédaction a donc décidé de donner un peu de place à toutes ces femmes du passé et du présent pour vous raconter leurs aventures, leurs réflexions, leurs victoires, leurs échecs et aussi toutes les difficultés qu'elles ont vécues pour s'imposer dans ce monde si masculin. Les articles de cette rubrique ne se veulent ni scientifiques ni exhaustifs, leur auteure n'étant pas historienne. Il s'agira plutôt de petits billets pour que nos membres femmes et hommes connaissent les navigatrices de caractère et pour que nos membres femmes puissent avoir des figures inspirantes féminines à suivre comme exemple.

Chantier naval
INTERNAUTIQUE SARL

S. Luchini

Route de Thonon, 146
La Pallanterie
CH-1222 VÈSENAZ

Tél. 022 752 46 79
Fax 022 752 44 67
Natel 079 216 80 29



SALLE BAJOR

Salle multifonction à louer aux Eaux-Vives
40 m2 pour formation, réunion, exposition
etc. Max 20 personnes.

Equipement : grand écran 190cm, wifi
rapide, tables, chaises, cuisine, toilettes.

Location & renseignement:

www.sallegeneve.ch

+41 79 624 80 05

A large advertisement for 'Imprimerie de Versoix'. The background is a soft-focus image of a large orange flower, possibly a gerbera, with its petals spread out. The flower is set against a light, hazy sky. A dark, semi-transparent circular logo is overlaid on the bottom center of the flower. The logo contains the text 'Imprimerie de Versoix' in a white, serif font. Below the logo, there is a dark horizontal bar containing contact information in white text.

Chemin de l'Ancien-Péage 2 | 1290 Versoix | Case postale 648
T. 022 755 26 65 | info@iversoix.ch | www.iversoix.ch
Filiale du groupe Imprimeur d'émotions S.A.

Les Apéros / pique-niques APB

Dans le monde urbain on dit « After work » pour décrire ces événements informels, ces occasions de rencontres. Dans notre association le besoin de faire connaissance entre navigateurs est devenu une nécessité, en plus des traditionnelles manifestations de l'APB : sur le Grèbe, lors de la Soirée annuelle des membres, de visites ou du Salon nautique devenu Swiss Boat Show à Palexpo en novembre.

Ainsi, les « Apéros / Pique-niques d'Hermance et de Genthod ont eu lieu respectivement le 30 août et le 13 sept. 2024 sous la houlette du nouveau comité.

Reflets en images. Voir d'autres photos sur le site apb.ch (sous Manifestations).

Rive gauche : Cap sur Hermance

Beau temps, belle ambiance pour faire connaissance entre nouveaux comités, celui de l'APB et celui du CNH qui nous accueillait. Reflets photographiques



Rive droite : « Mouillage » au Creux de Genthod

Humide cette année, les ondées survenues en cours de soirée n'ont pas autrement perturbé l'ambiance. Les tentes apportées par précaution et le vin chaud apparu en ces circonstances ont fait que les contacts ont été plus rapprochés et que la soirée s'est terminée assez tard dans la nuit !

Une belle et mémorable soirée !



Prochains cours de grutage

Depuis 2018, l'utilisation des grues portuaires est réservée aux personnes formées. L'APB a organisé 27 cours pour les grues électriques de Choiseul et des Eaux-Vives et 23 cours pour la grue historique et manuelle des Pâquis. Les prochaines formations - comprenant le matin une partie théorique au local APB (à côté du Théâtre des Grottes) suivie d'une partie pratique avec la grue - sont prévues cet automne aux dates suivantes :

Samedi 2 nov. de 8h. à 13h30 pour la grue manuelle des Pâquis (80.-)

Samedi 16 nov. de 8h. à 16h30 pour les grues électriques (200.-) (Port-Choiseul) (**complet**)

Samedi 23 novembre de 8h. à 16h30 (200.-) (Eaux-Vives) (**encore quelques places disponibles**)

Ne tardez pas à vous inscrire sur le site apb.ch depuis votre espace personnel (Connexion). Les dates pour 2025 seront publiées en décembre.

Avis: Grue - bers et karcher des Pâquis: Utilisation limitée en octobre et fermée en novembre et décembre en raison de l'installation du Marché de Noël organisé par la Ville de Genève. Merci de votre compréhension.



www.jetdeau.ch

Caillat CHANTIER
NAVAL DU
JET D'EAU

jetdeau.ch

info@jetdeau.ch

Tél. 022 341 06 65



IBIZA 

711 T

7 personnes

Longueur : 7,11 m - Largeur : 2,45 m

Venez les découvrir dans notre exposition




MINGOLLA

BRAVA 18

7 personnes

Longueur : 5,60 m - Largeur : 2,07 m

L'APB vous propose une petite série d'évènements afin de se rencontrer, échanger et rire ensemble. Nous vous attendons nombreux, heureux et restons à votre disposition pour parler des dernières actualités lacustres. Plus d'informations disponibles en ligne sur notre site.

Soirée des membres de l'APB

Mardi 8 octobre 2024

Lieu: au Restaurant de la Société Nautique de Genève

Swiss Boat Show - Palexpo 2024

8-9-10 novembre 2024

Lieu: Palexpo



A vos agendas! L'APB se réjouit de vous retrouver au Swiss Boat Show, où notre cher et dévoué groupe de travail ainsi que le comité vous accueilleront.



Réservez la date, et venez nombreux au stand de l'APB, pour papoter, débattre, rire et se rencontrer le 8, 9 et 10 novembre 2024!

Sur le stand de l'APB vous trouverez les fameuses **PETITES ANNONCES** ainsi que les **PUCES NAUTIQUES** pour vendre votre matériel en bon état devenu inutile pour vous. Des tables seront à disposition.

Annoncez votre liste avec prix par e-mail à info@apb.ch et apportez votre matériel sur place, de préférence dès vendredi matin



Le mauvais choix de la Voie Bleue à Corsier-Port

Cette rubrique, « Ancre Bleue », est dédiée aux membres de l'APB qui souhaiteraient faire part d'une histoire, anecdote, coup de gueule, ou d'une jolie prose.

“ Il y a bientôt plus de quatre ans que l'on évoque une future liaison lacustre régulière entre les débarcadères de Bellevue et de Corsier-Port. L'initiative de ce projet est due à la banque privée Lombard & Odier, dans la perspective du déménagement de son siège sur son nouveau site de Bellevue. La banque a mandaté la CGN pour organiser une telle navette, qui fonctionnerait la semaine, à raison de 20 trajets par jour à travers le Petit-Lac. Le bateau de la CGN disponible pour cette traversée est construit sur une coque de chalutier, prévu aujourd'hui pour 200 passagers, il devrait être réaménagé pour accueillir 100 personnes, avec leurs vélos ou trottinettes. L'accès au quai de Corsier en voiture est à éviter: pas de parking, rebroussement impossible. Le calcul de la compagnie, estime une consommation annuelle de diesel de 64'000 litres, on est très loin d'une solution écologique...

Le choix de Corsier-Port est essentiellement motivé par la dimension du bateau, totalement disproportionné, une nouvelle étude mentionne une moyenne de seulement 12,5 usagers par trajet!

En outre, dans la baie de Corsier il y a maintes activités nautiques qui vont être mise en danger par cette traversée, se trouve de surcroit un site archéologique lacustre inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, situé à 35 m seulement du débarcadère. Il serait impossible à la CGN de garantir que le site classé ne subira pas les atteintes d'une liaison à cette fréquence, avec un tel type de bateau. Cherchez l'erreur? ”

Christine Soulié, association Sauvons la baie de Corsier
Pierre Corboud, archéologue, association Palafittalp

Envie d'écrire?

Envie de raconter une anecdote, un coup de gueule, ou réagir sur un sujet? Ecrivez-nous à communication@apb.ch

En vue des nombreuses demandes, nous essaierons d'en choisir une parmi les plus pertinentes pour les membres et lecteurs de ce journal. Au plaisir de vous lire!

Aux participants à la Croisière-Régate APB 2024 : BRAVO VOUS AVEZ ETE SUPER!

On attendait la récurrence depuis les festivités du 100e de l'APB! C'est chose faite!

Le 21 septembre 2024 ce sont 15 bateaux et leur skippers accompagnés d'un seul équipier qui étaient présents au départ de cette 2^e régata « pour le plaisir » associée à La célèbre DOUBLE qui, elle, fêtait sa 43^e édition.

L'APB offre ainsi à tous ses membres propriétaires d'un voilier de se frotter, sans prétention et en toute modestie, aux joies de faire voguer au mieux son bateau, à défaut de parvenir à le faire voler comme les bijoux de technologie qui s'ébrouaient presque en même temps à Barcelone.

Avec deux bateaux de plus que l'an dernier les concurrents de cette catégorie APB ont trouvé les mêmes airs que l'an dernier hélas en plus modestes et plus timides. On se prend au jeu et l'on espère que le prochain rendez-vous, autour du 20 septembre 2025, sera plus porteur!

Alors les organisateurs de cette catégorie félicitent chaleureusement tous les skippers et équipiers de l'APB ainsi que les aides venus en bateau à moteur pour leur assistance au chronométrage.

Les équipages qui n'ont pas reçu leur médaille (une par bateau) ou leurs prix pour les lauréats offert par les sponsors - NorthSails, APB, Bichet et les Caves de Genève - distribués lors du brunch familial le dimanche matin, pourront le recevoir lors de la soirée des membres de l'APB fixée au mardi 8 octobre prochain (sur inscription)

Vous trouverez ci-dessous le classement de la Croisière-Régate 2024 en 3 catégories :

Les monocoques (A) de plus de 8 mètres, (B) ceux de moins de 8 m et (M) pour les multicoques qui n'alignaient qu'un seul bateau, comme l'an dernier!

Encore Bravo à tous et rendez-vous pour la 3^e édition avec un vent raisonnable!

Nous laissons les skipper acheminer une copie de ce message à leur équipier avec nos félicitations



| La DOUBLE Croisière-Régate APB 2024 Samedi 21 septembre. Port-Choiseul - Céligny | | | | | | | | | | |
|--|-------------------------|------------------|---------|--------|-----------|-----------|------|-------|-----------|-----------------------------------|
| Rang | Skipper | Equipier | T bouée | Retour | T Arrivée | Remarque | Long | CAT | n° Course | Marque Modèle / |
| Catégorie 1 : Plus de 8m | | | | | | | | | | |
| 1 | MARTINELLI Anne | PONCET Jean | 02:35 | 01:40 | 04:15 | | 1300 | A | 7 | 30m2 suédois |
| 2 | SERVANT Patrick inscrit | TACCHINI Mario | 03:33 | 01:47 | 05:20 | | 920 | A | 4 | Waterline Daydream 300 |
| 3 | SCHORNO Sophie | SCHORNO Didier | 03:47 | 02:00 | 05:47 | | 858 | A | 1 | Jeanneau Arcadia |
| 4 | GELISSEN Paul | IMHOF Marc | 04:14 | 02:26 | 06:40 | Ligne OUT | 930 | A | 5 | Janneau Rush-Régate |
| 5 | CLEMENT Christian | HASENMEYER Ute | 04:07 | 02:55 | 07:02 | | 830 | A | 2 | Dufour 2800 |
| 6 | DUPANLOUP Pierre | HOPF Albéric | 04:08 | 02:59 | 07:07 | | 852 | A | 3 | FF Flying Forly. |
| | HYPPOLITE Robert | HUBERT Claude | 04:03 | ? | ?? | Ligne OUT | 980 | A | 6 | Dufour 32 |
| Catégorie 2 : moins de 8m | | | | | | | | | | |
| 1 | PERRUCHOUD Laurent | Mathieu | 02:55 | 01:49 | 04:44 | | 765 | B | 17 | Surprise |
| 2 | LIENGME Jonathan | David | 03:52 | 02:02 | 05:54 | | 762 | B | 15 | plastivela kudu |
| 3 | MAURIN Suzanne | BRUDON Jacques | 04:06 | 02:13 | 06:19 | | 690 | B | 16 | Jeanneau , BRIO. |
| 4 | GASSMANN Yves | Diarra Sophie | 04:26 | 04:14 | 08:40 | | 720 | B | 13 | Super-Mistral Arnel. |
| | LEISI Christophe | ULKU Dominique | 04:34 | | ab | abandon | 550 | B | 11 | Corsaire. |
| | DE VECCHI Graziella | Fulvio | ab | | ab | abandon | 730 | B | 14 | Beneteau First 24 |
| | FULTON Fred | AUL-EHRLICH Till | ab | | ab | abandon | 635 | B | 12 | Yngling Bleu |
| Catégorie M : multicoques | | | | | | | | | | |
| 1 | MOUSSAOUI Mustapha | MOUSSAOUI Dehlia | 02:45 | 01:31 | 04:16 | | 739 | Multi | 8 | Trimaran Corsaire 750 Sprint MKII |



*Spécialiste MerCruiser,
Yanmar, Volvo*

*Vente de bateaux et
de moteurs*

*Mécanique et électricité
navale*

Entretien et hivernage

Antifouling

concessionnaire



Elio De Toro

Place Camoletti 4 • 1207 Genève
Tél. 022 736 72 84 • Fax 022 786 73 73

www.auto-nav.ch

L'APB met à disposition de ses membres une série de matériel dans certains ports du canton de Genève. Prenez-en soin, et respectez les consignes d'utilisation disponibles sur notre site internet.

BER: Pour réserver un ber (obligatoire): depuis le site apb.ch, menu CONNEXION et dans votre ESPACE PERSONNEL (identifiant+mot de passe): « Réserver un ber ».

En cas de problème: Envoyez un e-mail à materiel@apb.ch ou 076 394 23 04

Port Choiseul

Responsable: Pierre Dupanloup (079 207 70 36)

Matériel: un karcher, un ber 2,8 T (N° 6), un ber hydraulique max. 4T (n° 10).

Clés: karcher de Versoix est disponible au Restaurant du Club Nautique de Versoix 022 755 35 10 (En cas de fermeture: clé de réserve au Centre Nautique Moby Dick (digue sud)

Informations supplémentaires:

Réservation pour la grue électrique auprès des chantiers navals agréés (voir p. 32)



Eaux-Vives

Responsable: Sébastien Pena (076 444 86 23)

Matériel: un karcher, un ber 10T (N° 2) et un ber 6T Weber (N° 11)

Clé: Disponible chez Les Corsaires - Quai Gustave-Ador 33, 022 735 43 00.

Informations supplémentaires:

Inscription obligatoire de chaque utilisation du karcher sur la liste d'emprunt de la clé en échange de la carte de membre. Bien refermer l'armoire à clé. Réservation pour la grue électrique auprès des chantiers navals agréés (voir p. 32)



Pâquis



Responsable: Christophe Leisi (079 213 32 21)

Matériel: un kärcher, un char, un ber bateau moteur (N° 1), 3 bers max 4 tonnes (N° 4 / N° 5 / N° 8)

Clé: La clé du kärcher (+ élingues APB) est disponible auprès de la Billetterie des Mouettes Genevoises 022 732 29 44 où vous devrez présenter votre carte de membre APB 2024. Il y a DEUX cadenas (même clé) pour la grue.

Informations supplémentaires: GRUE MANUELLE pas de réservation mais carte de nouvelle formation exigée depuis 2020!

Grue manuelle max 4T (gratuit)

Il est impératif de respecter les consignes:

- Seuls les bers APB peuvent stationner sur les places APB (pas de remorques privées).
- Signaler immédiatement toute défectuosité du matériel à l'un des responsables ou 076 394 23 04.
- Après utilisation: nettoyer et remettre les bers sur leur place APB; bras, axes, goupilles fixés.
- Laisser la lance du kärcher raccordée au tuyau haute-pression et mettre le contacteur sur « 0 ».
- Bien refermer à clé la porte d'armoires kärcher après usage et vérifier la fermeture.
- Rendre la clé personnellement et immédiatement après usage, et récupérer votre carte.
- On ne peut plus travailler sur l'espace de grutage (sauf nettoyage au kärcher lors du grutage).
- Ne pas jeter les déchets (et coquillages) dans le lac mais dans un sac de poubelle et dans un container ou mieux: à la déchetterie (gravats).

Supervision du matériel APB et réservations des bers:

Olivier von Arx 076 394 23 04 - bers@apb.ch ou materiel@apb.ch

Le spécialiste de l'installation électrique sur votre bateau



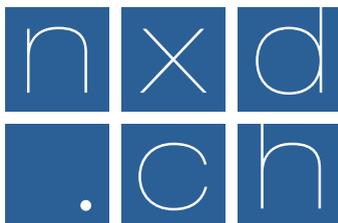
Réparations, installations sur mesure, remise à niveau complète du système électrique, éclairage intérieur, tableau électrique, réparation et installation feux de mât, énergie solaire, éolienne.

Un service adapté et de proximité

Un travail en collaboration avec vous,
participer aux travaux, c'est comprendre votre bateau.

www.atelierportnoir.info - Nicolas Fuchs - 076 323 37 72 - atelierportnoir@gmail.com

nextdesign
websolutions depuis 1997



système de gestion de
sites internet pour
entreprises et associations

nxd.ch info@nxd.ch 022.779.20.66 Versaix Genève Suisse



A. PONTHENIER
sellier



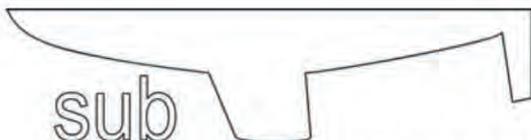
Des intérieurs sur mesure

Route du Nant d'Avril 49 • 1214 Vernier • Genève

Mobile : 0041 (0)78 890 97 74

Email : anne.ponthenier@gmail.com

www.aponthenier.com



Antoine Schaad

1, rue Pré-Naville - 1207 Genève

Tél: 078 721 51 12

NETTOYAGES DE CARÈNES EN PLONGÉE SOUS-MARINE

TRAVAUX SOUS-MARINS DIVERS (réglages et changements d'amarrages, fermeture de vannes WC, recherche d'objets, etc.)

NETTOYAGES DE PONTS ET FRANCS-BORDS

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES (soudure alu, inox, ...)



Entreprises agréées pour l'utilisation des grues électrique, port des Eaux-Vives et port Choiseul

| Nom de l'entreprise | Nom Penon | Adresse | Telephone professionnel | Portable | Adresse E-Mail | | |
|---------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|-----------------|---------------------|---------------|-------------------------------|
| Aqua Planning SA | SECHAUD François | Rue d'Hermance 387 | 1247 | Anières | 022 751 20 51 | 079 624 66 32 | francois.sechaud@bluewin.ch |
| Association patrimoine du Léman (APL) | Leuwyler Daniel | Rue Dégain 3 | 1202 | Genève | 765484190 | | daniel.leuwyler@leman.ch |
| Auto-Max Sshl | DE TORO Elio | Place Carobelli 4 | 1207 | Genève | 022 736 72 84 | 079 213 72 27 | eliotoro@bluewin.ch |
| Champandal Marc | Champandal Marc | chemin des Chênes 21 | 1294 | Genthod | | 763981537 | kesarine@gmail.com |
| Chantier Naval Bois & Composite Sshl | MARGUERAT Fabrice | Chemin du Val-de-Travers 11 | 1252 | Mérier | 022 752 03 03 | 079 612 20 00 | fabrice.marguerat@bluewin.ch |
| Chantier Naval de Richelieu | DETRAZ Robin | Chemin du Val-de-Travers 12 | 1290 | Versois | 079 105 20 27 | 079 600 82 63 | robin.detrax@bluewin.ch |
| Chantier Naval du Vieux Port SA | DURR Philippe | Rue de Suisse 121 | 1290 | Versois | 022 755 24 19 | 078 707 24 19 | info@hblpiedr.ch |
| Chantier Naval Marine Creation | CURTI Benjamin & MERMINOD Lionel | Route des Foyards 13 | 1239 | Colex-Bossy | 022 774 98 23 | 076 566 20 05 | info@marinecreation.ch |
| CPMCS | POUDOU Christian | c/o Ethand rue Sigismond - Trailberg | 1201 | Genève | | 077 993 33 98 | christi1100@gmail.com |
| Ecole de voile Zig-Zag | Canier caroline | Rue de carouge 57 | 1205 | Carouge | 079 252 81 83 | | marc@vzaz-sailing.ch |
| Garage des Rois SA | Vallin Cédric | Route de Saint-Julien 254 | 1258 | Peiry | 227713919 | 764267145 | cedv@garage-derois.ch |
| Green Transport Sshl | GARCIA Bernard | Route de la Gare 24 | 1205 | Més | | 076 223 06 81 | bernard.garcia@grtransport.ch |
| Les Corsaires | Urban Gilles | Quai Gustave-Ador 33 | 1207 | Genève | 022 735 43 00 | 079 412 74 12 | urban@lescorsaires.ch |
| Nobert Transport et Guidage | THORAL Nobert | Rue Tom Morel 6 | 38480 | Grenier | +39(0)9 12 55 23 15 | | thoralnobert@wanadoo.ch |
| Port Miniature | BIANCO Pietro | Chemin Gange-Canal 38 | 1224 | Chêne-Bougeries | 076 528 66 38 | | port.miniature@sunrise.ch |
| Teddy Chantier Naval | TISSOT-DAQUETTE Teddy | Chemin des Trosselles 40 | 1234 | Genthod | | 076 506 47 57 | |
| Xavier Coquoz Dive Explorer Pro | Coquoz Xavier | Avenue Théodore Vernis 18 | 1290 | Versois | 078 756 71 64 | | coquoz.xavier@vthbo.com |

Captainerie Cantonale, 6 rue du 31 Décembre, 1207 Genève / captainerie@etat.ge.ch

Avec Helena 1913 naviguez sur un vieux gréement



Entre mai (semaine 21) et octobre (semaine 40), partez en mer !
Devenez membre de l'Association (150 CHF) et naviguez sur Helena
(participation aux frais : 750 CHF /semaine)
Programme - réservations : www.helena.ch



Restaurant
CLUB NAUTIQUE DE VERSOIX

Nouvelle Terrasse panoramique
Port - Choiseul

restaurant@cnv.ch
+41 (0)22 755 35 10

Ch. des Graviers 35 - 1290 Versoix

Dominique BEL
Nacer SMATI

www.cnv.ch

Commande pour :

| Article | Taille | | Prix par unité | Quantité Taille, Nombre |
|------------------------------------|---|---|----------------|----------------------------|
| Fanion (nouveau) | 33 x 50 cm |  | CHF 8.- | |
| Casquette APB | réglable |  | CHF 15.- | |
| Polo unisex APB (Navy) | S M L XL 2XL 3XL 4XL 5XL |  | CHF 40.- | |
| Polo dame APB (Blanc) | S M L | | | |
| Gilet rouge APB | M/L XL 2XL 3XL |  | CHF 80.- | |
| Couteau APB (Victorinox) | |  | CHF 50.- | |
| Montre APB | étanche, noir, bracelet-gomme, fond gravé |  | CHF 150.- | |

Nom : Prénom :

Tél : Adresse :

Code postal Ville

Montant : CHF Date : Signature :

Découpez cette page et envoyez-la à : **APB - Rue Louis-Favre 35 - 1201 Genève**

Payez sur le CCP : 12-4249-2 ou IBAN : CH11 0900 0000 1200 4249 2

L'envoi sera effectué dès réception du paiement.

Les annonces, présentes sur notre site **apb.ch**, permettent d'échanger, vendre les bateaux entre usagers du lac. C'est donc un petit aperçu des annonces qui vous sont présentées dans ce numéro. Pour plus de détails sur les offres, dimensions ou spécificités générales, **consultez notre site**.



moteur Honda 5CV

Acheté neuf en 2012, mais très peu utilisé (une dizaine d'heures max), jamais de problème technique, dernière visite en 2021.

Prix acheté en 2012 CHF 3'335.-, Prix de vente 600.- avec réservoir d'essence.

Prix: CHF 600.-



Passerelle en aluminium

Bon état, pratique pour accéder au bateau.

Prix: 230.-

Consultez les annonces sur le site de l'APB



Si vous êtes intéressés par la diffusion d'une annonce, nous nous tenons à votre disposition sous: **info@apb.ch**

Liste des commerçants accordant des rabais / avantages aux membres de l'A.P.B.

| | | | |
|--|---------------|---------------------------|---------------------|
| AE MARINE | 022 341 08 74 | Route de Peney 133 | 1214 Vernier |
| AGISSON SA audition | 022 738 38 33 | Bd James-Fazy 8-10 | 1201 Genève |
| ALPAUTO SA pièces détachées | 022 349 33 22 | Route de Jussy 2 | 1225 Chêne-Bourg |
| AXTMANN Corderie-Câble. | 022 341 40 56 | Route du Bois de Bay 95 | 1242 Satigny |
| BAUD MARINE | 079 626 80 18 | Rue des Photographes 7 | 1207 Genève |
| CARROSSERIE DESHUSSES | 022 342 17 91 | Clos de la Fonderie 3 | 1227 Carouge |
| MATELOTAGE Cordages | 079 203 41 11 | MwMatelotage.ch | 1252 Meinier |
| MOBY DICK , Centre Nautique | 022 755 12 76 | Chemin du Vieux-Port 20 | 1290 Versoix |
| NORTH SAILS Suisse voilerie | 022 782 32 22 | Rue du Pré-Bouvier 5 | Z.I. Meyrin-Satigny |
| ORCA Assistance nautique | 079 200 31 89 | info@orcaps.ch | Sur le Lac |
| PERILLAT.CH outillage | 022 342 20 09 | Rue Eugène-Marziano 17 | 1227 Acacias |
| QUINCAILLERIE de Versoix | 022 755 26 36 | Rue des Moulins 43 | 1290 Versoix (-10%) |
| SEYDOUX Mousse | 022 734 28 43 | Rue des Gares 12 | 1211 Genève 2 |
| SFS UNIMARKET SA outillage | 022 545 44 20 | Av. Antoine-Jolivet 4 | 1227 Carouge |
| SHIP SHOP - F. Gauthier | 022 736 20 13 | Route de Thonon 146 | 1222 Vésenaz |
| SIKKENS Center peinture | 022 343 11 10 | Rue Vautier 1 | 1227 Carouge |
| SUI 46°16' | 022 950 05 55 | Route Suisse 56 | 1295 Mies |
| TECH AUTO Spielmann | 022 786 86 22 | R. des Pierres-du-Niton 6 | 1207 Genève |
| TECH YACHTING | 022 786 41 42 | Rue du Roveray 12 | 1207 Genève |
| VERNET SA ELECTRICITE-TELEPHONE | 022 300 35 35 | Clos-de-la-Fonderie 25 | 1227 Carouge |
| YACHTING-SERVICE | 022 776 94 83 | www.yachting-service.ch | 1299 Crans/Céligny |
| ZAHND Quincaillerie | 022 736 95 51 | Bd. Helvétique 30 | 1207 Genève |

Merci à nos annonceurs ainsi qu'aux commerces qui accordent des rabais ou des avantages particuliers à nos membres. [Voir leur adresse internet sur apb.ch](#)



-C'est pas tout à fait à ça que je pensais quand je t'ai demandé de jeter l'ancre...





L'APB a besoin de Bénévoles !

Remplissez le formulaire en ligne pour vous inscrire et décrire vos disponibilités. Cela prendra moins de 5 minutes pour que l'on en sache plus sur vous et nous pourrons ainsi vous contacter plus tard au moment opportun pour diverses tâches pour l'association.

Pour cela, scannez ce QR code.

Nous vous remercions d'avance pour votre aide!



Impressum & remerciements :

Imprimé à Versoix chez Imprimerie de Versoix

Contributeurs par ordre d'apparition : Footoo (istock), Olivier von Arx, Joanna Bürgisser, Jehan Khodl, Pierre Dupanloup, Christine Soulié, Pierre Corboud.

Intégrez les belles pages de notre journal de l'APB!

Contactez nous afin de découvrir nos offres de publicité.

Contact publicité: communication@apb.ch



Nouvelle Assurance Bateau AXA, maintenant avec une couverture All Risk et Assistance

Recevez un bon d'achat de 100.- à la conclusion d'une police, valable auprès du magasin d'accastillage de votre choix.

En tant que membre de l'Association des Propriétaires de Bateaux vous bénéficiez d'un rabais de 20% sur votre police bateau ainsi que de nombreux rabais sur les autres produits d'assurance AXA (voiture, ménage, bâtiment, etc...)

N'hésitez plus, contactez moi pour une demande d'offre personnalisée.



William Picoux
Téléphone 022 879 17 24
Mobile 077 498 92 90
william.picoux@axa.ch



NOTRE FUTUR EST LÀ.

**Saviez-vous que le tissu laminé
RENEW contient environ 90 %
de matières premières
biosourcées et recyclées ?**

Développé pour les bateaux de
croisière jusqu'à 45 pieds, RENEW
marque le début d'un
changement important
dans la fabrication des voiles :
une transition vers des matériaux
plus durables.

**Matériaux recyclés et performance.
Durabilité et longévité.
Une alliance sans compromis.**

PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE
ET PRÉPARONS ENSEMBLE VOTRE
SAISON SUR L'EAU !



NORTH SAILS SUISSE

Rue du Pré-Bouvier 5
1242 Satigny

T. 022 782 32 22
info@ch.northsails.com

northsails.com

